

**CHANTIER
école**
RESEAU NATIONAL

**RÉSEAU
COCAGNE**

coorace
Entreprises d'insertion sociale
et territoriale

**EMMAÛS
FRANCE**

ess
France
Chambre
française
de l'Économie
Sociale et
Solidaire

**Fédération
des acteurs de
la solidarité**

**Le mouvement
ASSOCIATIF**

**LE MOUVEMENT
DES
RÉGIES**

**#tissons
la solidarité**
parce que
retrouver un travail
n'est jamais
cousu de fil blanc

envie
Nos valeurs redonnent de la valeur

**Réseau National des
Ressourceries
& Recycleries**

Cfdt: SYNAMI
SYNDICAT NATIONAL

SyNESI
Syndicat National des Employeurs
Spécifiques d'Insertion

UDES
UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

APPEL A MOBILISATION : « Qui accompagnera les plus exclus vers l'emploi ? »

Le 4 décembre à Paris, de 10h30 à 12h30, le réseau CHANTIER école appelle à se mobiliser pour défendre **l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI)**.

Retrouvons-nous pour faire bloc, refuser le plan de liquidation des solutions d'insertion, et nous faire entendre des sénateurs et sénatrices.

A l'appel de CHANTIER école, les partenaires de l'insertion par l'activité économique et de l'économie sociale et solidaire répondent présents : Réseau Cocagne, Coorace, Emmaüs France, ESS France, Fédération Envie, la Fédération des acteurs de la solidarité, Le Mouvement des Régies, Le Mouvement associatif, le Réseau National des Ressourceries et Recycleries, le Syndicat National des Employeurs Spécifiques d'Insertion, le SYNAMI CFTD, Tissons la Solidarité, l' UDES.

Les ateliers et chantiers d'insertion sont particulièrement visés depuis plusieurs années dans la stratégie de recherche d'économie de l'Etat (gel du développement, priorisation des autres SIAE, velléité de transformation ...). Ceci alors que les ACI représentent la moitié des SIAE et embauchent les personnes les plus éloignées de l'emploi soit la moitié des salarié.es en parcours d'insertion. Quand on s'attaque à un modèle de l'IAE, on s'attaque à tous les autres. Nous dénonçons au sein du Collectif IAE cette stratégie de fragilisation et de division depuis plusieurs années et nous opposons à son accélération programmée et désormais généralisée à toutes les SIAE dans le projet de loi de finance du gouvernement.

119-121 rue Damrémont • 75018 PARIS • www.chantierecole.org

Association loi 1901 / SIRET 414 982 140 000 58

**CHANTIER
école**
RESEAU NATIONAL

**RÉSEAU
COCAGNE**

coorace
Entreprises d'insertion sociale
et territoriale

**EMMAÛS
FRANCE**

ess
France
Chambre
française
de l'Économie
Sociale et
Solidaire

**Fédération
des acteurs de
la solidarité**

**Le mouvement
ASSOCIATIF**

**LE MOUVEMENT
DES
RÉGIES**

**#tissons
la solidarité**
parce que
retrouver un travail
n'est jamais
cousu de fil blanc

envie
Nos valeurs redonnent de la valeur

**Réseau National des
Ressourceries
& Recycleries**

Cfdt: SYNAMI
SYNDICAT NATIONAL

SyNESI
Syndicat National des Employeurs
Spécifiques d'Insertion

UDES
UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

ité impérieuse entre
combat collectif, cette
et de nos partenaires
ris l'initiative de cette
ant de l'augmentation
pires bien au fait de

de l'économie sociale pour nos
née près de 300.000
classique grâce à un
es, associant activité
ées de l'emploi de
uant à la transition
gnement est reconnue
bauchent en sortie de

ont besoin de votre

parcours d'insertion qui

des **services d'utilité**

des espaces verts non

aire de qualité jetée à

solutions de recyclage

personne abordables qui

économiques directes et

es fournisseurs et des

18 PARIS • www.chantierecole.org

i 1901 / SIRET 414 982 140 000 58

Pourtant, l'IAE est un modèle fragilisé par les orientations budgétaires :

- Le budget du PLF 2026 (programmes 102 et 103) ne permet pas de financer correctement les aides au poste ni de suivre l'évolution du SMIC auquel elles sont indexées ;
- La réduction des crédits du PIC IAE limitera encore les capacités de formation des salariés en insertion ;
- Le Fonds pour le développement de l'inclusion, non doté à ce stade, compromet les investissements indispensables à la consolidation des parcours.

Si ces baisses inédites de budget sont adoptées ce sont toutes les SIAE qui s’effondrent. L’idée que la transformation à la baisse du montant des aides par type de SIAE transformera la nature des structures sans les impacter est un mépris de la particularité de l’insertion : un accompagnement durable car au plus près de la réalité des situations des personnes. Au-delà du budget voté, nous appelons ensuite tout le secteur à rester vigilant sur sa mise en application concrète.

Ces contraintes budgétaires nationales, additionnées à la fragilité financière des collectivités cofinanceuses, mettront en péril la continuité de l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, fermeront des milliers de possibilité de poste en insertion et conduiront à un plan de licenciement massif.

Nous avons une chance de peser, saisissons là.

Préserver l'Insertion par l'Activité Economique, c'est un **investissement social et territorial, non une dépense supplémentaire. Dans ce cadre, le Collectif IAE, propose des amendements** au Projet de Loi de Finances pour 2026, reprenant ceux adoptés le 9 novembre 2025 par la Commission des Finances et la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale, avec un soutien large et transpartisan.

Les amendements proposés visent à **garantir la pérennité des dispositifs et à éviter les ruptures** de parcours, coûteuses socialement et économiquement pour les collectivités et in fine pour les territoires. Ils visent aussi à maintenir les investissements importants de l'Etat faits en 2021 et 2022 pour éviter une gabegie de fonds publics ; quand on nous parle de responsabilité budgétaire collective, cela est une évidence.

Nous appelons les sénateurs et sénatrices à un soutien actif pour garantir les moyens nécessaires au maintien et au développement de l'IAE. **Voter ces amendements c'est refuser le plan social à destination des personnes en grandes difficultés salariées de nos SIAE et maintenir un niveau d'offre d'insertion acceptable pour celles et ceux qui espèrent pouvoir bénéficier d'un tel parcours d'insertion par le travail et vers le travail.**

Notre avenir commence à se jouer le 4 décembre en sachant qu'une démonstration de force est absolument nécessaire pour faire infléchir des décisions qui sont peut-être déjà prises et écrites

Nous entendons ce que représente un déplacement à Paris en termes de coût, de temps, de travail à effectuer, mais si le budget diminue de 14 % tel que le propose le projet de loi de finance, après avoir massivement licencié, nous aurons toutes et tous du temps disponible !

C'est pourquoi, nous comptons sur vous pour une présence massive à Paris le 4 décembre 2025 de 10h30 à 12h30 place de l'Odéon (*lieu susceptible de modification – suivez nos réseaux sociaux*).

David HORIOT, Président CHANTIER école

Dominique Hays, président Cocagne

Laurent Pinet, président Coorace

Bruno Morel, président d'Emmaüs France

Benoît Hamon, président d'ESS France

Guillaume Balas, délégué général Fédération Envie

Pascal Brice, président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité

Frédéric Fonton, co-président du Mouvement des Régies

Claire Thoury, présidente du Mouvement Associatif

Marie Castagné, co-déléguée générale du Réseau National des Ressourceries et Recycleries

Eric Boyer, président du Syndicat National des Employeurs Spécifiques d'Insertion (SyNESI)

Sadek Bouzidi, secrétaire général adjoint SYNAMI CFDT

Matthieu Giovannone, président de Tissons la Solidarité

David Cluzeau, président de l'UDES

Pour nous rejoindre et avoir toutes les informations, inscrivez-vous ici :

<https://forms.office.com/e/m49hVPYhvF?origin=lprLink>

119-121 rue Damrémont • 75018 PARIS • www.chantierecole.org

Association loi 1901 / SIRET 414 982 140 000 58



Propositions d'amendements à la 2^{ème} partie du PLF 2026 pour soutenir l'insertion par l'activité économique (IAE)

Novembre 2025

Contacts :

Chantier École : Alexandre Wolff, directeur, 06 82 70 16 53, a.wolff@chantierecole.org

Coorace : Adrien Rivière, Chef de mission plaidoyer, 07 49 77 45 76, adrien.riviere@coorace.org

Emmaüs France : Emilie Scoccimarro, DGA, 07 83 98 26 30, escoccimarro@emmaus-france.org,

Fédération des acteurs de la solidarité: Coline Derrey-Favre, Chargée de mission emploi-IAE; 07 43 03 22 92 - coline.derreyfavre@federationsolidarite.org

Fédération des entreprises d'insertion : Mathilde Ausort, Déléguée générale adjointe, 06 65 00 91 20 m.ausort@lesentreprisesdinsertion.org

Les Restos du cœur : Louis Cantuel, 06 76 34 62 27, louis.cantuel@restosducoeur.org

Tissons la Solidarité : Matthieu Giovannone, Président, 06 61 93 44 43 m.giovannone@fil-et-terre.fr

Le Mouvement des Régies, Marie-Sophie Simon, 06 77 75 46 84
mariesophie.simon@lemouvementdesregies.org

Union Nationale des Associations Intermédiaires : Christophe Cevasco, 06 20 77 59 34
christophe.cevasco@unai.fr

Préserver le budget IAE pour maintenir 100 000 postes d'insertion

ARTICLE 49 – ETAT B

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<i>Programmes</i>	+	-
<i>Accès et retour à l'emploi</i>	244 000 000	0
<i>Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi</i>	0	0
<i>Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail</i>	0	0
<i>Soutien des ministères sociaux</i>	0	244 000 000
TOTAUX	244 000 000	244 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préserver le budget dédié à l'insertion par l'activité économique (IAE) au niveau voté en loi de Finances pour 2024 (corrigé de l'inflation), soit 244 M € de plus du niveau envisagé par le PLF 2026 (1 248 M€). Cette hausse vise à répondre aux besoins en poste des structures d'insertion et surtout des salariés qu'elles accompagnent.

Sur les plus de 300 000 personnes éloignées de l'emploi qui s'engagent dans un parcours d'insertion, près des deux tiers retrouvent le chemin de l'emploi. Un tel niveau d'insertion est d'autant plus efficace sur le plan budgétaire que tout euro investi dans les SIAE rapporte a minima 1,5 euro grâce à la baisse des aides sociales et à la hausse de recettes fiscales liées à la mise en emploi.

La baisse prévue actuellement en PLF 2026 entraînerait la suppression de 60 000 parcours d'insertion (pour 20 000 ETP conventionnés). Alors que le retour vers l'emploi reste une priorité, notamment pour ceux qui en sont le plus éloignés, il est clé de soutenir l'IAE et de lui donner les justes moyens d'accompagnement.

Cet amendement augmente de 244 M€ les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de la sous-action 03-02 « Insertion par l'activité économique » de l'action n°3 « Accompagnement des personnes les plus éloignées du marché du travail » du programme n° 102 « Accès et retour à l'emploi ».

Pour assurer sa recevabilité financière – et uniquement dans ce but, cet amendement réduit artificiellement de 244 M€ les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action n°31 « Affaires immobilières » du Programme 155 « Soutien des ministères sociaux ». Cette baisse artificielle à des fins de recevabilité appelle le gouvernement à lever le gage.

Cet amendement a déjà été adopté par la Commission des finances de l'Assemblée nationale.

Cet amendement est issu d'une proposition de l'ensemble des réseaux de l'IAE (Chantier Ecole, Coorace, Emmaüs France, Fédération des Acteurs de la Solidarité, La Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI), Le Mouvement des Régies, Les Restos du Coeur, Réseau Cocagne, Tissons la Solidarité, Union Nationale des Associations Intermédiaires (UNAI)).

Maintien des moyens alloués à la formation des salariés en insertion

ARTICLE 49 – ETAT B

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
<i>Programmes</i>	+	-
<i>Accès et retour à l'emploi</i>	35 000 000	0
<i>Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi</i>	0	0
<i>Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail</i>	0	0
<i>Soutien des ministères sociaux</i>	0	35 000 000
TOTAUX	35 000 000	35 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à augmenter de 35 M€ le budget dédié au développement de la formation des salariés en parcours au sein des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) afin de le rétablir au niveau de 100 M€ tel que prévu par le Plan d'investissement dans les compétences de l'Insertion par l'activité économique (PIC IAE) et tel qu'il était en 2023.

En effet, le PIC IAE, amputé de 25 M€ en 2024 et de 25M€ en 2025 par rapport au montant initial, voit à nouveau son budget formation réduit de près de 35% en 2026 par rapport à 2025. Alors que 80% des salariés en insertion ont un niveau infrabac, ces baisses successives ont diminué le nombre d'heures de formation par salarié, passant de 8h/personne et par an en 2023 à 4h45/personne et par an en 2025.

Il y a donc un risque majeur de voir le nombre et la qualité des formations des personnes en insertion se dégrader, ce alors même que le contexte économique se dégrade et que la formation des personnes en insertion par l'activité économique est indispensable à la réussite de leurs parcours et renforce considérablement les chances d'insertion durable dans l'emploi. L'investissement dans la formation est non seulement un bénéfice indéniable pour ces personnes, mais elle l'est aussi pour les employeurs des territoires, notamment dans les secteurs en tension.

Cet amendement augmente de 35 M€ les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de la sous-action « Insertion par l'activité économique » de l'action n°3 « Accompagnement des personnes les plus éloignées du marché du travail » du programme n° 102 « Accès et retour à l'emploi ».

Pour assurer sa recevabilité financière – et uniquement dans ce but, cet amendement réduit artificiellement de 35 M€ les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action n°31 « Affaires immobilières » du Programme 155 « Soutien des ministères sociaux ». Cette baisse artificielle à des fins de recevabilité appelle le gouvernement à lever le gage.

Cet amendement a déjà été adopté par la Commission des finances de l'Assemblée nationale.

Cet amendement est issu d'une proposition de l'ensemble des réseaux de l'IAE (Chantier Ecole, Coorace, Emmaüs France, Fédération des Acteurs de la Solidarité, La Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI), Le Mouvement des Régies, Les Restos du Coeur, Réseau Cocagne, Tissons la Solidarité, Union Nationale des Associations Intermédiaires (UNAI)).

Maintien du budget dédié au Fonds de développement de l'inclusion (FDI)

ARTICLE 42 – ETAT B

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

<i>(en euros)</i>		
Programmes	+	-
<i>Accès et retour à l'emploi</i>	40 000 000	0
<i>Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi</i>	0	0
<i>Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail</i>	0	0
<i>Soutien des ministères sociaux</i>	0	40 000 000
TOTAUX	40 000 000	40 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à augmenter le budget de 40 M€ dont était doté le Fonds de développement de l'inclusion (FDI) et que le PLF 2026 a supprimé.

Destiné à développer et à soutenir les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), le FDI peut être mobilisé pour différents types d'actions comme l'aide au démarrage d'une structure nouvelle, l'aide au développement, à l'adaptation et à la diversification des activités, l'aide à l'appui - conseil ; l'aide à la professionnalisation, l'évaluation et l'expérimentation ou encore l'aide exceptionnelle à la consolidation financière.

Ce fonds est indispensable au soutien des SIAE, dans la période d'incertitude budgétaire que nous connaissons. Les coupes budgétaires massives vont mettre en difficulté l'ensemble des SIAE mais les plus fragiles d'entre elles risquent de fermer définitivement. Pour limiter la casse sociale et économique, il est clé de réintroduire un FDI qui pourra répondre aux difficultés conjoncturelles des structures.

Cet amendement augmente de 40 M€ les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action n°3 « *Accompagnement des personnes les plus éloignées du marché du travail* » du Programme 102 « *Accès et retour à l'emploi* ».

Pour assurer sa recevabilité financière – et uniquement dans ce but, cet amendement réduit artificiellement de 40 M€ les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action n°31 « *Affaires immobilières* » du Programme 155 « *Soutien des ministères sociaux* ». Cette baisse artificielle à des fins de recevabilité appelle le gouvernement à lever le gage.

Cet amendement a déjà été adopté par la Commission des finances de l'Assemblée nationale.

Cet amendement est issu d'une proposition de l'ensemble des réseaux de l'IAE (Chantier Ecole, Coorace, Emmaüs France, Fédération des Acteurs de la Solidarité, La Fédération des Entreprises d'Insertion (FEI), Le Mouvement des Régies, Les Restos du Coeur, Réseau Cocagne, Tissons la Solidarité, Union Nationale des Associations Intermédiaires (UNAI)).